

## POINT D'INFORMATION SUR LES RISQUES DE SANTÉ INDUITS PAR L'EXPOSITION AUX GRANULATS DE CAOUTCHOUC EN PNEUS RECYCLÉS

---

### ○ Qu'est-ce que le granulats de caoutchouc de pneus recyclés ?

Schématiquement, les terrains en gazon synthétique sont composés d'un tapis d'herbe synthétique recouvert d'une couche de sable puis d'une couche de granulats. Ces granulats sont réalisés en majorité à partir du recyclage de pneus en fines billes.

Les pneus recyclés, dont sont issus les granulats de caoutchouc, contiennent plusieurs composés organiques, et notamment des hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP).

Selon l'Agence Internationale de la recherche contre le cancer, ces composés chimiques, en faible quantité, sont sans danger pour la santé humaine. Elles sont présentes dans notre vie quotidienne dans des doses parfois bien supérieures à celles observées dans les billes de caoutchouc.

Des alternatives existent à ces granulats : TPE, EPDM, Liège. Aucune n'est exsangue de HAP.

### ○ Que prévoit la réglementation européenne ?

Le granulats de caoutchouc est soumis à la réglementation (EU) 1907/2006 REACH Annexe XVII-articles 28-30. Elle concerne les HAP. Les valeurs maximales pour les 8 HAP mesurées sont les suivantes :

Benzo(a)anthracen	1000mg/kg
Chrysen	1000mg/kg
Benzo(b)fluoranthen	1000mg/kg
Benzo(k)fluoranthen	1000mg/kg
Benzo(j)fluoranthen	1000mg/kg
Benzo(a)pyren	100mg/kg
Benzo(e)pyren	1000mg/kg
Dibenz(a,h)anthracen	100mg/kg

Le seuil pour ces 8 HAP en cumulé est donc de 6200mg/kg.

Les valeurs autorisées par la norme actuelles sont très élevées. Cela s'explique par le fait que le granulats de caoutchouc était, jusqu'à présent, classé dans la « famille » de produits sans spécifications. L'ECHA (*European Chemicals Agency*), l'Agence européenne pour les produits chimiques, étudie actuellement l'opportunité d'adopter une norme spécifique pour le granulats de caoutchouc. La valeur maximale devrait être bien inférieure aux 6200mg/kg et devrait se situer autour de 20 ou 30mg/kg.

À titre de comparaison le granulats utilisé par Eurofield, qui se fournit auprès du granulats Genan, a des valeurs comprises entre 9 et 17mg/kg pour la somme des 8 HAP.

- **Comment le granulat de caoutchouc issu de pneus recyclés est-il devenu objet de débat public ?**

En 2009, l'entraîneur de football de l'équipe féminine de l'Université de Washington, Mme. Amy Griffin, s'est inquiétée de cas de cancer du sang développés chez plusieurs joueurs/joueuses, et en particulier les gardien(nes) de but. Mme. Griffin aurait recensé 53 cas de cancer dans l'état de Washington. Selon elle, les granulats de caoutchouc issus de pneus recyclés seraient en cause. Le fait que les gardien(nes) de but – naturellement plus exposé(e)s aux granulés de caoutchouc– soient particulièrement touché(e)s constituerait, toujours selon elle, un indice fort de la nocivité de ce matériau.

- **Les allégations de Mme. Griffin ont elles été prises au sérieux par les autorités sanitaires américaines ?**

Oui.

Le Département de la Santé de l'État de Washington a réalisé une étude à la suite des allégations de Mme. Griffin. Le résultat a été publié en 2017. Elle a spécifiquement pour objet de comparer le nombre de diagnostics de cancer parmi les joueurs/joueuses de football avec les taux de cancer parmi l'ensemble des résidents de l'État de Washington du même âge.

L'étude conclut que « *l'enquête n'a pas trouvé un nombre plus élevé de cas de cancers parmi les joueurs/joueuses de football en comparaison avec les taux de cancer parmi les résidents de l'État de Washington du même âge* ».

- **Les autorités sanitaires publiques ont elles pris position sur ce sujet ?**

Oui.

Outre l'étude du Département de la Santé de l'État de Washington, nous attirons votre attention sur 2 études récentes émises par des autorités sanitaires publiques :

En décembre 2016, l'Institut national pour la santé publique et l'environnement des Pays-Bas a publié un rapport qui conclut que « *des nouvelles recherches (...) indiquent que le risque de santé qu'implique de pratiquer une activité sportive sur du gazon synthétique rempli de granulat est très faible. Par conséquent, il est considéré comme étant sans danger pour la population de pratiquer une activité sportive sur ce type de terrains* ».

Le 28 février 2017, l'ECHA, l'Agence européenne des produits chimiques (*European Chemicals Agency*) a publié une évaluation des risques de santé éventuels de l'exposition aux granulés de caoutchouc. La recommandation officielle est la suivante : « ***il est inutile de déconseiller de faire du sport sur un gazon synthétique contenant des granulés de caoutchouc recyclés*** »

D'autres études devraient paraître dans les prochains mois :

À l'été 2018, l'Agence de protection de l'environnement américaine (EPA) a prévu de publier un rapport sur ce sujet.

En juin 2018, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (l'Anses), saisie par le gouvernement français, devrait également remettre un rapport

Nous étudierons très attentivement ces deux nouvelles études et ne manquerons pas de vous en informer dès leur publication.

○ **Que retenir de l'émission « Envoyé spécial » ?**

Compte tenu de ce qui précède, il convient de rétablir un certain nombre d'approximations entretenues volontairement par l'Émission « Envoyé Spécial » :

Première approximation : L'Émission indique qu'à la suite des allégations de Mme. Griffin, « *les autorités sanitaires lui ont répondu que statistiquement, le nombre de joueurs sur sa liste était trop faible (...) et elles n'ont pas cherché à aller plus loin* ».

C'est faux : on l'a vu, le Département de la santé de l'État de Washington a dédié une étude entière de plus de 70 pages à la suite des allégations de Mme. Griffin. Cette étude conclut à l'absence de risque de pratiquer une activité sportive sur des terrains de gazon synthétique remplis de granulés de caoutchouc.

Deuxième approximation : L'Émission ne fait à aucun moment référence aux études publiées récemment par l'Institut national pour la santé publique et l'environnement des Pays-Bas et l'Agence européenne de chimie.

Sans doute est-ce parce que ces deux études, d'initiative publique, concluent à l'absence de risque de pratiquer une activité sportive sur des terrains de gazon synthétique remplis de granulés de caoutchouc.

Troisième approximation : L'Émission prétend avoir réalisé des tests en laboratoire « indépendant ». Des granulés ont été prélevés à cet effet sur un terrain de la société « Urban Soccer ». Pourtant, ces granulés ne sont pas issus de pneus recyclés mais d'EPDM (éthylène-propylène-diène monomère) qui constitue justement l'une des alternatives au caoutchouc de pneu.

Cela en dit long sur la rigueur des tests qui ont été menés pour le compte de ce reportage.

Quatrième approximation : L'étude prétendument « indépendante » réalisée par le reportage conclue à une teneur en HAP dans les échantillons prélevés de 23,13mg/KG (soit bien en dessous du seuil réglementaire actuel). À aucun moment il n'est fait mention que cette valeur constitue la somme des 8 HAP. Cette valeur agrégée est pourtant comparée à la valeur d'un seul HAP, ce qui bien entendu, gonfle artificiellement le résultat.

Il s'agit là encore d'une regrettable approximation

***Vous pouvez retrouver les études citées dans le document ci-dessus ici :***

*An evaluation of the possible health risks of recycled rubber granules used as infill in synthetic turf sport fields*, European Chemical Agency (ECHA), <https://echa.europa.eu/fr/-/recycled-rubber-infill-causes-a-very-low-level-of-concern>

*Evaluation of health risks of playing sports on synthetic turf pitches with rubber granulate*, National Institute for Public Health and Environment (RIVM), <https://www.rivm.nl/dsresource?objectid=98fee327-58da-41ca-b0c5-4c59884cdfff&type=pdf&disposition=inline>

*Investigation of Reported Cancer among Soccer players in Washington State*, Washington State Department of Health (DOH), <https://www.doh.wa.gov/Portals/1/Documents/Pubs/210-091.pdf>